

Planning 2024 des permanences locales d'aide à l'installation en Ile-de-France

Département	Fréquence	Plage horaire	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
77	1er mardi du mois	13h30-16h30	2-janv.	6-févr.	5-mars	2-avr.	23-mai	4-juin	2-juil.	Pas de permanence en août	3-sept.	1-oct.	5-nov.	3-déc.
92	1er mercredi du mois	13h30-16h30	3-janv.	7-févr.	6-mars	3-avr.	22-mai	5-juin	3-juil.		4-sept.	2-oct.	6-nov.	4-déc.
93	2e mardi du mois	13h30-16h30	9-janv.	13-févr.	12-mars	9-avr.	14-mai	11-juin	9-juil.		10-sept.	8-oct.	12-nov.	10-déc.
91	2e jeudi du mois	13h30-16h30	11-janv.	8-févr.	14-mars	11-avr.	16-mai	13-juin	11-juil.		12-sept.	10-oct.	14-nov.	12-déc.
94	3e mardi du mois	13h30-16h30	16-janv.	20-févr.	19-mars	16-avr.	21-mai	18-juin	16-juil.		17-sept.	15-oct.	19-nov.	17-déc.
75	3e mercredi du mois	13h30-16h30	17-janv.	21-févr.	20-mars	17-avr.	15-mai	19-juin	17-juil.		18-sept.	16-oct.	20-nov.	18-déc.
78	4e mardi du mois	14h00-16h00	23-janv.	27-févr.	26-mars	23-avr.	28-mai	25-juin	23-juil.		24-sept.	22-oct.	26-nov.	19-déc.
95	4e mercredi du mois	13h30-16h30	24-janv.	28-févr.	27-mars	24-avr.	29-mai	26-juin	24-juil.		25-sept.	23-oct.	27-nov.	11-déc.

Pas de permanence en août (congés d'été)	
Pour le 77	permanence du 7 mai reportée au 23 mai
Pour le 92	permanence du 1er mai reportée au 22 mai
Pour le 91	permanence du 9 mai reportée au 16 mai
Pour le 78	permanence du 24 décembre avancée au 19 décembre
Pour le 95	permanence du 22 mai reportée au 29 mai
	Permanence du 25 décembre avancée au 11 décembre